

**BSI MONACO SAM**

Société Anonyme Monégasque

au capital de 19.500.000 euros

Siège social : 35, boulevard Princesse Charlotte - Monaco

**BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015**

(en euros, avant affectation du résultat)

<b>Actif</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>
Caisse, Banques Centrales, C.C.P.....	56 597 145	47 500 910
Créances sur les établissements de crédit.....	530 982 409	671 019 507
Opérations avec la clientèle.....	427 212 168	373 622 329
Obligations et autres titres à revenu fixe.....		
Actions et autres titres à revenu variable.....		
Participations et titres détenus à long terme .....	200 824	200 824
Parts dans les entreprises liées .....	1 578 044	1 578 044
Immobilisations incorporelles .....	6 285 066	6 253 727
Immobilisations corporelles .....	2 865 255	2 866 588
Capital souscrit non versé.....	1 500 000	
Comptes de négociation et règlement .....	316 950	396 641
Autres actifs.....	2 619 853	3 277 596
Comptes de régularisation .....	2 216 337	4 524 799
<b>Total de l'actif .....</b>	<b>1 032 374 051</b>	<b>1 111 240 965</b>
<b>Passif</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>
Dettes envers les établissements de crédit.....	22 848 565	22 137 367
Opérations avec la clientèle.....	937 613 242	1 011 635 631
Autres passifs.....	4 721 133	4 659 193
Comptes de régularisation .....	12 598 954	24 920 779
Comptes de négociation et règlement .....	1 021 264	4 624 501
Provisions pour risques et charges .....	338 203	308 398
Dettes subordonnées		
Fonds pour risques bancaires généraux.....	8 263 000	8 263 000
Capitaux Propres hors FRBG.....	44 969 690	34 692 096
<i>Capital souscrit.....</i>	<i>19 500 000</i>	<i>15 000 000</i>
<i>Réserves .....</i>	<i>5 702 226</i>	<i>5 537 704</i>
<i>Report à nouveau.....</i>	<i>13 989 870</i>	<i>10 863 954</i>
<i>Résultat de l'exercice.....</i>	<i>5 777 594</i>	<i>3 290 438</i>
<b>Total du passif .....</b>	<b>1 032 374 051</b>	<b>1 111 240 965</b>

## HORS-BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015

	31.12.2015	31.12.2014
<b>Engagements donnés</b>		
<i>Engagements de financement</i> .....	80 869 793	104 538 740
<i>Engagements de garantie</i> .....	8 794 792	10 458 906
<i>Autres engagements</i> .....	3 450 000	2 250 000
<b>Engagements reçus</b>		
<i>Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit</i> .....	-	4 070 000
<i>Engagements de garantie reçus de la clientèle</i> .....	502 925 949	472 766 218
<b>Engagements sur Instruments financiers à terme</b>		
<i>Opérations sur instruments de cours de change</i> .....	271 196 214	117 612 285
<i>Opérations sur autres instruments</i> .....	938 490 283	803 471 908
<b>Autres Engagements</b>		
<i>Engagements réciproques</i> .....	-	-

## COMPTE DE RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2015

(en euros)

	2015	2014
Intérêts et produits assimilés.....	7 330 005	6 403 795
Intérêts et charges assimilés.....	(328 095)	(317 405)
Produits sur opérations de crédit bail et assimilées.....		
Charges sur opérations de crédit bail et assimilées.....		
Produits sur opérations de location simple.....		
Charges sur opérations de location simple.....		
Revenus des titres à revenus variable.....	999 400	
Commissions (produits).....	27 352 996	28 273 673
Commissions (charges).....	(492 439)	(541 931)
Gains ou pertes sur opérations de portefeuille de négociation.....	4 203 795	3 225 380
Gains ou pertes sur opérations de portefeuille de placement.....		
Autres produits d'exploitation bancaire.....	3 013 832	2 890 258
Autres charges d'exploitation bancaire.....	(9 781 216)	(9 500 276)
<b>Produit net bancaire</b> .....	<b>32 298 278</b>	<b>30 433 494</b>
Charges générales d'exploitation.....	23 306 992	23 750 560
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles.....	628 464	135 681
<b>Résultat brut d'exploitation</b> .....	<b>8 362 822</b>	<b>6 547 253</b>
Coût du risque.....	-74 169	-12 365
<b>Résultat d'exploitation</b> .....	<b>8 288 653</b>	<b>6 534 887</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés.....	-14 182	-23 651
<b>Résultat courant avant impôt</b> .....	<b>8 274 471</b>	<b>6 511 236</b>
Résultat exceptionnel.....	(83 156)	24 175
Impôt sur les bénéfices.....	2 413 721	1 644 973
Dotations/reprises de FRBG et provisions règlementées.....	0	(1 600 000)
<b>Résultat Net</b> .....	<b>5 777 594</b>	<b>3 290 438</b>

(Soumis à l'approbation de l'A.G.O. annuelle)

---

**ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS AU 31.12.2015**

---

**1 - Principes comptables et méthodes appliquées**1.1 Présentation des comptes

Les comptes annuels de la BSI Monaco SAM sont établis conformément au règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et en conformité avec les prescriptions du règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

1.2 Principes et méthodes comptables*a. Conversion des comptes libellés en devises*

- Conformément aux dispositions du règlement CRB 89.01, les comptes d'actif et de passif en devises sont convertis aux cours de change en vigueur à la date d'arrêté des comptes. Les pertes et les gains résultant de cette réévaluation sont enregistrés dans le compte de résultat.

- Opérations de change au comptant et à terme

A chaque arrêté comptable, les contrats de change au comptant sont évalués au cours du marché au comptant de la devise concernée.

Les opérations de change à terme sont des opérations adossées et leur réévaluation suit le même principe que les contrats comptant.

*b. Créances douteuses et litigieuses*

- Les encours litigieux et les impayés de plus de 90 jours sont déclassés en créances douteuses, qu'ils soient assortis ou non de garantie ou de gage et dans le respect du principe dit de « contagion ». Ils sont à nouveau inscrits en encours sains dès lors que le risque de crédit avéré devient inexistant.

Les provisions, inscrites en déduction des créances douteuses et litigieuses sont constituées individuellement et prennent en compte les risques et perspectives de recouvrement.

*c. Intérêts et commissions :*

- Les intérêts à recevoir ou à payer sont enregistrés au compte de résultat prorata temporis.

- Les commissions, autres que celles assimilées à des intérêts, sont comptabilisées dès leur encaissement en compte de résultat.

*d. Participations et parts dans les entreprises liées :*

- Parts dans les entreprises liées

Prise de participation majoritaire en 2009 dans le capital de la société de gestion BSI Asset Managers SAM. Celle-ci s'élève au 31 décembre à € 1.578 k.

Les titres de participation sont comptabilisés au 31 décembre à leur cours historique.

*e. Immobilisations*

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées du droit au bail, pour six millions d'euros, relatif aux nouveaux locaux de l'établissement situés à Monaco, Quartier de Monte Carlo, au numéro 35 du boulevard Princesse Charlotte.

Dans ce contexte, notre établissement a procédé à des sorties d'immobilisations, principalement les agencements de nos anciens locaux. (avenue St Michel et avenue de Grande Bretagne)

Les durées retenues pour le calcul des amortissements sont les suivantes :

- logiciels et matériel informatique : de 3 à 7 ans
- mobiliers et matériels : de 5 à 7 ans
- aménagements : de 7 à 10 ans

#### *f. Engagements de retraite*

Des provisions sur indemnités de départ à la retraite ont été constituées (conformément à la Convention Collective des Banques) et s'élèvent au 31 décembre 2015 à 225.000 euros.

#### *g. Impôts sur les bénéfiques*

La banque réalise plus de 25 % de son chiffre d'affaires à l'étranger, elle est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux en vigueur à Monaco, soit 33.33 %

### **2 - Contrevaieur de l'actif et du passif en devises**

(en milliers d'euros)	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Total de l'actif en devises.....	387.484	484.610
Total du passif en devises.....	385.074	482.390

### **3 - Immobilisations**

(en milliers d'euros)	<b>Eléments Incorporels</b>	<b>Eléments Corporels</b>
Montants bruts au 1 <sup>er</sup> janvier 2015.....	7.168	3.648
Mouvements de l'exercice.....	+165	+293
<b>Montants bruts au 31 décembre 2015.....</b>	<b>7.333</b>	<b>3.941</b>
Amortissements et provisions cumulés en fin d'exercice.....	1.048	1.076
<b>Montants nets au 31 décembre 2015.....</b>	<b>6.285</b>	<b>2.865</b>
Dotations aux amortissements et provisions de l'exercice 2015.....	58	570
Reprises de provisions pour dépréciation.....		

### **4 - Encours de la clientèle**

(en milliers d'euros hors créances rattachées)	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Opérations avec la clientèle (actif)</b>		
- Encours sains.....	426.913	373.477
- Encours douteux nets de provisions.....	240	63

### **5 - Créances et dettes rattachées sur opérations interbancaires et opérations de la clientèle**

(en milliers d'euros)	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Actif</b>		
- Créances sur les Etablissements de crédits.....	362	485
- Créances sur la Clientèle.....	59	82

**Passif**

- Dettes envers les Etablissements de crédit.....	250	113
- Dettes envers la Clientèle.....	42	44

**6 - Autres actifs et autres passifs**

(en milliers d'euros) **2015** **2014**

**Actif**

Comptes de négociation & de règlement.....	317	397
Débiteurs divers.....	2.620	3.278
<b>Total</b> .....	<b>2.937</b>	<b>3.675</b>

**Passif**

Comptes de négociation & de règlement.....	1.021	4.624
Créditeurs divers.....	4.721	4.659
<b>Total</b> .....	<b>5.742</b>	<b>9.283</b>

**7 - Comptes de régularisation - actifs et passifs**

(en milliers d'euros) **2015** **2014**

**Actif**

Compte d'ajustement sur devises.....	121	119
Charges constatées d'avance.....	648	940
Produits à recevoir.....	339	174
Instruments Conditionnels.....	1.108	1.363
Autres comptes de régularisation.....	0	1.929
<b>Total</b> .....	<b>2.216</b>	<b>4.525</b>

**Passif**

Charges à payer.....	7.196	8.595
Instruments Conditionnels.....	1.108	1.363
Comptes de régularisation.....	4.295	14.963
<b>Total</b> .....	<b>12.599</b>	<b>24.921</b>

**8 - Provisions**

(en milliers d'euros)	<b>Montant au 01.01.2015</b>	<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Reprise de provisions</b>	<b>Montant au 31.12.2015</b>
Provisions pour pertes et charges.....	308	78	48	338
Fonds pour risques Bancaires Généraux.....	8.263			8.263

Le poste provisions pour risques et charges est composé, à hauteur de 225.000 euros, de la provision pour indemnités de départ à la retraite.

Les fonds pour risques bancaires généraux créés conformément au C.R.B. 90.02 du 23/02/90 sont destinés à couvrir les risques généraux de l'activité bancaire et sont inclus dans les fonds propres retenus pour le calcul des ratios prudentiels applicables dans la profession.

**9 - Fonds propres**

(en milliers d'euros)	<b>Montant au 01.01.2015</b>	<b>Mouvement de l'exercice</b>	<b>Montant au 31.12.2015</b>
Capital .....	15.000	3.000	18.000
Réserve légale .....	1.055	165	1.220
Autres réserves .....	4.483		4.483
Report à nouveau .....	10.864	3.126	13.990
<b>Total .....</b>	<b>31.402</b>	<b>6.291</b>	<b>37.693</b>

Le capital de la société est divisé en 90.000 actions de € 200 de nominal chacune, toutes de même catégorie. La majorité des actions est détenue par le groupe BSI S.A. qui présente des comptes consolidés intégrant ceux de la société.

Aux termes d'une délibération prise au siège social le cinq février deux mille quinze, les actionnaires de la BSI MONACO SAM, réunis en assemblée générale extraordinaire, ont décidé d'augmenter le capital social actuellement fixé à 15.000.000 €, entièrement libéré et divisé en 75.000 actions de 200 € de valeur nominale, de 4.500.000 € pour le porter à la somme de 19.500.000 €, à libérer en numéraire ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles, en une ou plusieurs fois dans un délai maximum de deux ans.

A l'issue de cette opération, le capital sera donc fixé à la somme de 19.500.000 € divisé en 97.500 actions de 200 € de valeur nominale.

L'assemblée générale extraordinaire du dix-neuf juin deux mille quinze a ratifié l'augmentation de capital décidée par l'assemblée du cinq février deux mille quinze, et sa réalisation au moyen de la souscription ce jour des 22.500 actions nouvelles libérées à concurrence des deux/tiers, le solde devant être libéré sur appels de fonds du Conseil d'Administration en une nouvelle tranche d'1.500.000 €, dans un délai maximum de deux années, à compter du vingt-neuf avril deux mille quinze ainsi que prévu par l'assemblée générale susvisée.

Après affectation des résultats de l'exercice 2015, la réserve légale sera portée à € 1.508 k et le report à nouveau à € 19.479 k. Les fonds propres sur base sociale seront ainsi augmentés de € 5.777 k.

**10 - Opérations avec le groupe (hors dettes et créances rattachées)**

(en milliers d'euros)	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Créances sur les Etablissements de crédit .....	523.437	655.597
Créances sur les Filiales .....	0	0
Dettes envers les Etablissements de crédit .....	20.457	13.460
Dettes envers les Filiales .....	3.595	3.193

**11 - Ventilation des créances et dettes selon la durée restant à courir**

(en milliers d'euros hors dettes et créances rattachées)

	<b>Jusqu'à 3 mois</b>	<b>De 3 mois à 1 an</b>	<b>+ de 1 an</b>	<b>Total</b>
Comptes et prêts à terme sur les établissements de crédit (hors comptes à préavis) .....	128.936	203.803		332.739
Créances sur la clientèle à terme .....	13.787	4.506	115.921	134.214
Dettes envers les établissements de crédit à terme.....	9.407	0	11.050	20.457
Comptes créditeurs à terme de la clientèle .....	20.973	14.913	0	35.886

**12 - Commissions et gains sur opérations des portefeuilles de négociation**

(en milliers d'euros)

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Produits</b>		
Commissions sur titres gérés.....	25.669	26.800
Autres commissions / titres pour cpte de la clientèle.....	1.078	845
Autres commissions sur opérations avec la clientèle.....	606	629
Gains sur opérations de change.....	4.204	3.226
<b>Total produits</b> .....	<b>31.557</b>	<b>31.500</b>
<b>Charges</b>		
Commissions sur opérations de titres.....	396	439
Charges sur opérations de hors-bilan .....	0	0
Charges sur prestations de services financiers.....	96	103
Autres charges d'exploitation bancaire .....	9.781	9.500
<b>Total charges</b> .....	<b>10.273</b>	<b>10.042</b>

**13 - Frais de personnel**

(en milliers d'euros)

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Salaires, traitements et indemnités .....	10.454	10.325
Charges sociales .....	2.436	2.602
<b>Total</b> .....	<b>12.890</b>	<b>12.927</b>

Au 31 décembre 2015, l'effectif (utilisé) se compose de 64 personnes.

**14 - Informations sur le hors-bilan**

(en milliers d'euros)

**Opérations de change à terme**

	<b>A recevoir</b>	<b>A livrer</b>
Euros à recevoir contre devises à livrer.....	82.070	82.341
Devises à recevoir contre euros à livrer .....	82.389	82.007
Devises à recevoir contre devises à livrer .....	51.641	51.631

Ces opérations sont uniquement réalisées pour compte de la clientèle et adossées auprès de notre maison mère.

**Opérations sur instruments financiers à terme et produits dérivés en k€ :**

Opérations de notre clientèle.....	604.843
Contrepartie bancaire des opérations de la clientèle.....	604.843

Concernant ces opérations, BSI MONACO SAM n'intervient sur les marchés qu'en qualité d'intermédiaire et uniquement pour le compte de sa clientèle, les opérations étant systématiquement adossées auprès d'une contrepartie bancaire, en l'occurrence sa maison mère BSI LUGANO SA.

### Engagements donnés

	2015	2014
Engagements de financement en faveur de la clientèle .....	80.870	104.539
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit .....	88	1.362
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle .....	8.707	9.096
Autres engagements.....	0	2.250
<b>Total .....</b>	<b>89.665</b>	<b>117.247</b>

### Engagements reçus

	2015	2014
Engagements de garantie reçus des établissements de crédit .....	3.450	4.070
Engagements reçus de la clientèle.....	502.926	472.766
<b>Total .....</b>	<b>502.926</b>	<b>476.836</b>

### 15 - Publications relatives aux actifs grevés (en euro)

L'arrêté du 19 décembre 2014, publié au Journal Officiel de la République Française le 24 décembre 2014, impose aux établissements de crédit la publication d'informations relatives aux actifs grevés et non grevés. (Déclinaison française des dispositions de l'Autorité Bancaire Européenne sur l'Asset Encumbrance )

Nous rappelons qu'un actif est considéré comme grevé s'il a été nanti ou s'il est soumis à un quelconque dispositif visant à sécuriser, garantir ou rehausser une opération quelconque, au bilan ou hors-bilan, de laquelle il ne peut être librement retiré.

Les informations requises par l'arrêté se composent de 4 éléments :

- Informations sur les actifs grevés ou non grevés au Bilan de l'établissement à la date du 31.12.2015. (en euro)

		Valeur comptable des actifs grevés	Juste valeur des actifs grevés	Valeur comptable des actifs non grevés	Juste valeur des actifs non grevés
		010	040	060	090
<b>010</b>	<b>Actifs de l'établissement déclarant</b>				
30	Instruments de capitaux propres				
40	Titres de créance				
120	Autres actifs			1.032.374.051	

- Garanties reçues grevées ou disponibles pour être grevées.

Sans Objet

- Valeurs comptables des passifs financiers associés aux actifs grevés et aux garanties reçues.

Sans Objet

- Informations sur l'importance des charges pesant sur les actifs grevés

Sans Objet.

## 16 -Autres informations

### Contrôle Interne

Un rapport a été établi en application des articles 258 à 266 de l'arrêté du 3 novembre 2014 et adressé au Secrétariat Général de l'ACPR.

Ce rapport a pour objet de rendre compte de l'activité du contrôle interne au cours de l'exercice écoulé et de retracer les dispositifs de mesure, de surveillance, d'encadrement des risques auxquels l'établissement est exposé et de diffusion d'information à leur sujet.

---

RAPPORT GENERAL  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
Exercice clos le 31 décembre 2015

Madame, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 10 avril 2015 pour les exercices 2015, 2016 et 2017.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'Administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

- Le total du bilan s'élève 1.032.374.051 €
- Le compte de résultat fait apparaitre un bénéfice net de 5.777.594 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2015, le bilan au 31 décembre 2015, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour

leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par vos dirigeants.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2015, tels qu'ils sont annexés au présent rapport et soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2015 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société. Nous n'avons pas d'observation à formuler.

Monaco, le 22 avril 2016.

Les Commissaires aux Comptes,

André GARINO

Vanessa TUBINO

---

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public auprès du siège social de la BSI MONACO SAM, 35, boulevard Princesse Charlotte à Monaco.